



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 10/11/2022

Présents : Allipoff Manon, Barbé Patricia, Benne Carine, Babeth David, Lucille David, Marié Brigitte, Jessica Wlodarczyk, Benne Michaël, Léon Bourdon, Stéphane Bourdon, Jean-Luc Cavey, Florian David, Jean-Michel Dupuy, Bernard Feltain, Nicolas Feltain, Paul Feltain, Feltain, Franck Martin, Thibault Martin, Florentino Mora, Christophe Rejas, Jerémy Ribeiro, Joël Routurier, Sotéras Bernard, Alain Tabone, Cyril Tagot (parti à 19h15)

Abs excusés : Christophe Boué, Kévin Gex

Début de séance : Le secrétaire Bernard Sotéras ouvre la séance à 19H 50

Il souhaite la bienvenue à tous puis remercie l'ensemble des licenciés et futurs licenciés de leur présence (26/52).

Déroulement de l'assemblée : Nous allons aborder l'ordre du jour point par point. Vous voudrez bien nous laisser terminer chaque point et poser vos questions ensuite. Merci

RAPPORT MORAL : Par le secrétaire

La situation sanitaire impactée encore par la COVID 19 ainsi que la canicule ne nous ont pas permis fin 2021 et début 2022 de réaliser nos lotos traditionnels et de rendre un hommage à Laurent Monier lors du concours souvenir prévu le 18 juin. Cette année, aura été du point de vue sportif celle des exploits et des records d'affluence pour les concours.

Et pourtant elle aurait pu très mal débiter, en effet le vendredi 21 janvier à l'entraînement lorsque Léon s'est effondré sur le terrain victime d'un arrêt cardiaque. Heureusement que les licenciés présents sur le terrain ont eu les bons réflexes et lui ont permis d'être pris en charge rapidement. Depuis il a retrouvé la forme pour le plus grand bonheur de tous.

En 2022 des 3 équipes engagées dans le CDC, l'une féminine et les deux autres masculines, la A et la B c'est la B qui se qualifiera pour les phases finales. Le 29 septembre à Canéjan après avoir brillamment remporté dans la matinée sa 1/2finale contre la coriace équipe de Cenon Colline, elle réussit l'après-midi à venir à bout de l'équipe de la Boule Préchacaise au tir de précision et remporte le titre de « Champions des Clubs de Gironde 2ème Division 2022. Nous adressons toutes nos félicitations à l'ensemble des joueurs : **Michaël Benne (cap), Christophe Allipoff, Florian David, David Feltain, Nicolas Feltain, Paul Feltain, Kévin Gex, Franck Martin.**

Autre grande satisfaction, c'est la première fois depuis l'histoire du club qu'une équipe engagée en Coupe de France gagne toutes ses rencontres départementales et se qualifie pour un premier tour hors zone, dans le Gers. Le transport de l'équipe a pu se faire grâce au prêt d'un minibus du Grand Cubzaguais Communauté des Communes demandé au Service Vie Associative. Nous tenons à les en remercier. Deux autres véhicule de licenciés les ont accompagnés. Le repas était offert par le club. Malgré les encouragements des supporters, notre équipe, après des parties très accrochées n'a pu que s'incliner face à l'excellente équipe de Lalanne Arqué. Ce fut une belle journée sportive, conviviale, à renouveler si possible.

Je tiens à souligner la très nombreuse participation des joueurs et joueuses dans toutes les qualifications avec 13 équipes qualifiées pour les phases finales.

Les trois concours officiels et ceux de la fête locale ont été des succès dont tout particulièrement le Grand Prix de la ville de Cubzac avec 117 Triplettes.

Il faut souligner que la participation des bénévoles et l'excellent état d'esprit de l'ensemble des joueurs ont permis d'assurer la réussite de l'ensemble de ces concours.

Le document regroupant l'ensemble des concours et qualifications auxquels ont participé les licenciés du Club leur est distribué

Le vide grenier organisé le 12 juin sur le terrain de pétanque n'a pas eu le succès escompté (15 exposants)

Un grand merci à Carine qui s'est occupée de gérer le bon fonctionnement du club, les entraînements du vendredi pendant sa présidence ainsi qu'à tous les licenciés du club qui participent régulièrement à tous ces entraînements .

BILAN FINANCIER : Par la trésorière Patricia Barbé

le bilan est distribué aux présents

SITUATION AU 10/11/2022 : + 22235,71€ - 14577,43€ = + **7 658,28€**

RESULTAT : Au 27/10/2021 : 4 584,54€ - Au 10/11/2022 : + 7658,28€ = + **3 073,74€**

AVOIRS :

Cpte 1376,20€ + LIVRET 5739,16,€ + CAISSE 33,56€ = 7148,92€ + STOCK : 244,52€ = 7393,44 + STOCK ENTRAINEMENT 264,84 € **SOIT** : **7 658,28€**

Caisse entraînement :

Le résultat de cette caisse est obtenu par la comptabilisation des parties et la buvette, déduction faite des frais de fonctionnement (achats bouteilles, canettes, verres, café etc ... + l'achat des lots en échange des tickets, pour info cette année 66 blles rien que de 2 sortes pour 1252,00€).

RECETTES : 4559,82€ - DEPENSES : 3642,54 = 916,98€ dont stock 264,84€ + 652,44 remis compte

Les tickets ne changeront pas.

LE BUREAU :

Suite à l'éviction de Carine nous devons élire un président ou une présidente pour la remplacer. Il ou elle sera élu (e) jusqu'à la fin du mandat du bureau en 2024.

Nous remercions Carine pour le travail accompli, elle a donné de son énergie et de son temps, notamment pour s'occuper des entraînements et la tenue régulière de la buvette sur tous les concours. Elle a aussi assuré le côté pétanque et apporté soutien et encouragements aux joueurs en les suivant sur leurs déplacements.

Encore merci et à ce titre le bureau a décidé de la nommer membre honoraire.

Pour parfaire nos remerciements le club lui offre une jolie orchidée.

Candidatures : seul Michaël Benne se présente.

Vote : Michaël Benne est élu président du club à l'unanimité.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président: Michaël Benne - **Trésorière** : Patricia Barbé - **Secrétaire** : Bernard Sotéras

L'assemblée générale mandate la trésorière, Patricia Barbé et le secrétaire Bernard Sotéras, pour agir ensemble ou séparément sur les comptes bancaires de la Pétanque Cubzacaïse.

MEMBRES ACTIFS :

Allipoff Manon, Lucille David, Brigitte Marié, Christophe Boué, Jean-Luc Cavey, Florian David, Florentino Mora, Jérémy Ribeiro, Christophe Rejas, .

- Un membre actif est une personne qui coopère et participe à la réalisation des manifestations. Il ne doit pas attendre d'être sollicité mais peut proposer ses services et idées pour aider. A toutes les manifestations ce sont toujours les mêmes qui ont été présents, avec l'aide de licenciés ou pas, même pas membres. Notamment pour les 3 concours de fête. Nous avons tourné à 7 alors qu'avec le bureau nous étions 13, c'est une très grosse charge de travail. Pour rappel les membres du bureau sont bénévoles et travaillent avant et après les manifestation, pas seulement le jour même.

MANIFESTATIONS 2022/2023 :

LOTOS : Réunion de l'Omssca : Bernard pas dans la région, Carine prise par soucis familiaux et moi souffrante. Avons oublié la réunion. Le Président Gérard Bagnaud a décidé comme il l'avait indiqué, qu'en cas d'absence à la réunion, que nous n'aurions pas de dates. Bernard a envoyé 1 mail, sans réponse. Depuis Bernard l'a croisé, il maintient sa décision.

VIDE GRENIER : Pas de vide grenier de prévu, ne rapporte pas assez par rapport au travail fourni.

CONCOURS :

- Vendredi 9 décembre à 17h : Tir de précision, 1er tour avant qualifications District le 18/02/23
- Samedi 14 janvier : concours souvenir Laurent - Triplette - 16 ou 20 équipes/invitation 100€
- Avril à Juillet : Concours ouverts à tous 1 fois par mois d'Avril à Juillet
- Samedi 27 mai : Triplette Mixte Seniors F3 300€
- Dimanche 10 septembre : Doublette Seniors F3 200€
- 1er Novembre : Triplette Seniors « GP Ville de Cubzac Les Ponts » 300€

PRISE DES LICENCES :

Les documents pour les renouvellements et prises de licences sont distribués aux licenciés.

Prix Cté **40€**, **Jeunes 12€** : **Club** : Hommes : 43€ - Femmes : 30€ - Jeunes : offerte Dernière aug. 2018
Les licences sont du ressort du trésorier, tout doit passer entre ses mains, il y a les permanences pour cela, cette saison il y en a 3. Pour 2022 ça a été le grand n'importe quoi ! Il y a eu des demandes de renouvellement jusqu'à juin. Il a fallu aller 7 fois porter des licences au district puis aller les récupérer, 14 aller retour.

On ne remet sa demande de licence qu'à la trésorière en permanence ou quelqu'un d'autre l'apporte en cas d'impossibilité d'y venir.

PAS DE PRISE DE LICENCE EN DEHORS DES PERMANENCES

PAS DE LICENCE SANS REGLEMENT OU DOCUMENT MANQUANT - Possibilité chèque décalé

MUTATIONS: Interne : 30€ - Externe : 50€

PERMANENCES LICENCES :

Vendredi 9 décembre 2022 - Vendredi 13 janvier 202 - Vendredi 3 février : 16h à 18 h

INDEMNITES REPAS ET DEPLACEMENTS :

QUALIFICATIONS : 20€ repas si qualifié pour le lendemain - 30€ déplacement nuitée (x3) sur justificatif - 40€ prime Aquitaine, 50€ France

CHAMPIONNAT DES CLUBS : Indemnité kilométrique 0,20€/km, pour celui ou ceux qui prennent leurs véhicules au-delà d'un déplacement > à 40km A/R

INSCRIPTION AUX NATIONNAUX : 3 remboursements maxi avec uniquement équipes homogènes. Si 2^{ème} journée 20€ + 30€ si nuitée avec justificatif, si qualifié pour le 8ème de finale du national.

ENTRAINEMENT VENDREDI ET FERMETURE HIVERNALE :

Fin de la saison 2022 le 9 décembre et réouverture le 13 janvier 2023 à 14h30

ORGANISATION : Responsable Michaël

SPONSORS : Il y a eu un changement de direction chez Somopa. La personne que connaît Babeth est partie. Pour le moment elle n'a pas pu rencontrer le nouveau dirigeant, elle suit l'affaire. Merci Babeth.

COUPE DE NOEL JONZAC :

SAMEDI 17 Décembre

Le club propose de participer à nouveau et prendra en charge l'inscription des équipes homogènes

SOIREE DES LICENCIES :

Nous allons voir pour le mois de janvier. Soirée offerte aux licenciés 2022, payante pour accompagnants. Le choix se porte sur La Renardière, à suivre par le bureau

QUESTIONS DIVERSES :

Florian David demande à M. le Maire : Qu'en est-il du déménagement du club sur le terrain de sport du port de Cubzac ?

LE MOT DU MAIRE :

Avant de répondre à la question de Florian, M. Alain Tabone tient à préciser qu'il n'a pas été invité. Le secrétaire s'en excuse, il pensait l'avoir fait en même temps que l'envoi de l'invitation pour le GP de Cubzac.

M. Le Maire remercie chaleureusement Carine Benne pour tout le travail accompli pendant sa présidence et félicite les licenciés pour leurs résultats et tout particulièrement l'équipe qui a obtenu le titre de Championne de Gironde de 2ème Division.

Concernant le nouveau terrain de pétanque (promesse d'il y a 4 ans rappelée par Patricia) qui devrait maintenant occuper la moitié du terrain de foot du port, rien n'est encore figé. En effet le terrain fait partie du projet global de réaménagement du site du Port où se trouve le chantier du restaurant. Ce dernier étant prioritaire, la municipalité a de grosses difficultés avec le bureau de contrôle Socotec, ce qui retarde d'autant les travaux du restaurant et reporte l'implantation du terrain de pétanque sur son nouveau site. A ce jour je ne peux avancer aucune date quant à son déménagement.

LE MOT DU PRESIDENT:

Michaël Benne remercie l'ensemble des licenciés pour son élection et souhaite que l'année 2023 permette au club de s'illustrer avec autant de réussite qu'en 2022.

Il convie ensuite tout le monde à l'apéritif dînatoire offert par le club.

Fin de séance : 20H 40

Remise par M. Le Maire du document souvenir offert au Champions de Gironde 2ème Division 2022.

Le Président

Le secrétaire

La trésorière

Michaël BENNE

Bernard SOTÉRAS

Patricia BARBÉ